



ARGENTABANK

LUXEMBOURG
Société Anonyme

RC LUX B 35185

ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A.

27, Boulevard du Prince Henri
L 1724 Luxembourg

RAPPORT DE GESTION INTERMEDIAIRE

Messieurs les Actionnaires,

En conformité avec les dispositions légales et réglementaires nous avons l'honneur de vous présenter le présent rapport de gestion intermédiaire au 30/06/2009 d'Argentabank Luxembourg S.A. (ci-après dénommée *la Société*).

Les commentaires qui suivent sont basés sur le bilan, non audité, intermédiaire au 30/06/2009.

1. Les états financiers intermédiaires résumés au 30/06/2009

Les états financiers intermédiaires résumés au 30/06/2009 (annexe 1) font ressortir un bénéfice net (après taxes) de 2.943.055 euros. Ces états financiers n'ont pas fait objet d'un quelconque examen par le réviseur. Les administrateurs de la Société indiquent qu'à leur connaissance, les états financiers intermédiaires résumés au 30/06/2009 établis conformément au corps de normes comptables applicable donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits de la Société et ce rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de la Société et un description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

La Société enregistre au 30/06/2009 une baisse de son total bilan par rapport à la situation au 31/12/2008 de l'année précédente. Le total bilan est passé de 620 à 587 mio soit une baisse de 5%. C'est la diminution du volume du portefeuille obligataire, par la prise de plus-values et l'arrivée à terme de certains titres, qui justifie l'évolution de 176 à 136 mio, soit une réduction de 23%.

C'est dans un objectif de réduire son exposition aux emprunts *overnight* que cet abaissement du niveau du portefeuille a été conduit. Ceci explique en partie le remboursement de la dette envers les établissements de crédit qui est passée de 106 à 21 mio, soit une diminution de 80%.

Cependant la Société a continué au premier semestre 2009 à afficher sa diversification de produit en commercialisant un compte épargne. Cette mise sur le marché d'un nouveau produit maison explique la hausse du volume des dépôts clientèle qui passe de 30 à 47 mio, soit une augmentation de 60%.

Aussi la Société a continué à développer son activité d'apporteur d'affaires pour des produits de tierce partie en distribuant des fonds de la Sicav Carmignac.

De cet accroissement de l'activité conjugué à un contexte baissier des taux, le résultat au 30/06/2009 atteint 78% du niveau du 31/12/2008 soit 2,9 mio d'euros.

Aucune opération n'a été réalisée au cours du premier semestre de l'exercice 2009, à la réalisation de laquelle un membre du conseil d'administration a eu un intérêt personnel.

Aucune prestation exceptionnelle du commissaire d'entreprises n'a eu lieu au cours de du premier semestre de l'exercice 2009.

La Société n'a pas acquis d'actions propres au cours de du premier semestre de l'exercice 2009.

Le conseil d'administration signale qu'il n'y a pas eu, depuis la date de clôture (*i.e.*, 30/06/2009), d'événements qui seraient susceptibles de modifier de manière importante les résultats de la Société telle que reprise dans les comptes intermédiaires au 30/06/2009.

2. Indication des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2009 (*i.e.*, du 1/01/2009 jusqu'au 30/06/2009) ainsi que leur incidence sur les états financiers résumés

Aucun évènement majeur n'est survenu au cours des six premiers mois de l'exercice susceptible de modifier et influencer les activités de la Société de telle manière à influencer sur les résultats tels que repris dans les comptes intermédiaires au 30/06/2009.

3. Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restant de l'exercice 2009 (*i.e.*, du 1/07/2009 jusqu'au 31/12/2009)

Sur base des activités de la Société, l'exposition aux risques est relativement limitée. La gestion des risques est décrite ci-après.

La Société propose à sa clientèle une gamme de produits de base, simple et transparente, axée sur les familles, notamment (i) le compte courant classique et le compte courant au rendement plus élevé, (ii) des placements à terme (de 1 à 60 mois), (iii) des bons de caisse, (iv) des valeurs mobilières à taux fixe émises par les sociétés du groupe Argenta (Euro-obligation, bon de capitalisation) et (v) des actions de la Sicav Argenta-Fund. Elle propose également le dépôt titres pour les Euro-obligations, les bons de capitalisation et les actions de la Sicav Argenta-Fund, des fonds de fonds du Foyer Patrimonium et des EMTN de la BCEE. Tous ces produits sont uniquement proposés en euro.

Les activités de la Société se sont principalement orientées vers la fonction d'agent payeur pour les titres luxembourgeois.

La Société prend également en charge les fonctions d'agent administratif, gestionnaire et distributeur de la Sicav Argenta-Fund. Ces fonctions permettent à la Société de générer des revenus complémentaires et de valoriser au maximum les moyens humains et techniques dont elle dispose.

4. Politique, objectifs, stratégies et pratiques en matière de gestion de risques et incertitudes

La politique de contrôle des risques inhérents à ses activités, occupe une place primordiale dans la gestion journalière de la Société.

En matière de gestion de risques liés aux activités de négociation, aux crédits et aux marchés, la Société a poursuivi et maintiendra sa politique de prudence et de gestion comme un bon père de famille:

- Risque lié aux activités de négociation

La Société n'exerce pas d'activités ou d'opérations initiées par des salles de marchés.

- Risque de contrepartie

La Société n'est pas active sur le marché des prêts à la clientèle privée. Les créances sur institutionnels se situent toutes dans le secteur financier de la zone Euro avec un degré minimal d'exposition au risque. Les créances sont concentrées sur la maison mère et diversifiées sur quelques établissements de crédit de rating de qualité élevée. Il n'existe pas de créances douteuses ou litigieuses influençant le risque encouru d'une importance majeure. La Société poursuit une politique qui prévoit que ses actifs sont investis principalement auprès d'états ou d'institutions financières et qu'une limite de 5 % de ses fonds propres est respectée pour des investissements auprès d'autres émetteurs à condition que celles-ci ont un rating de triple B ou plus.

- Risque de marché

- *Risque de change*

En général, la Société n'encourt pas de risque, vu qu'elle n'a pas de position de change. Tous les passifs ont été réinvestis dans la même devise, en l'occurrence l'Euro.

- *Risque d'intérêt*

La Société a continué à limiter au maximum le risque de taux en essayant d'obtenir un « *matching* » exact des actifs et passifs. Les avoirs des comptes courants sont placés sur le marché interbancaire (« *overnight* » et à très court terme); les dépôts à terme sont réinvestis en certificats de trésorerie et obligations linéaires belges étatiques en respectant la durée du portefeuille; les fonds récoltés des émissions Euro-obligataires ont été prêtés à la maison mère (*i.e.*, Argenta Banque d'Epargne S.A.) avec la même durée.

- *Risque de débiteurs et de variation de prix des titres en propriété*

La Société s'est limitée à prendre en portefeuille uniquement des valeurs de qualité irréprochable et suffisamment garanties, c.à.d. des certificats de trésorerie et des obligations émises sur le marché public par les autres sociétés du groupe Argenta (voir également risque de contrepartie).

L'évaluation est basée sur le principe du « *Lower of cost or market* ». Les plus-values non réalisées ne sont pas prises en compte. Vu l'évolution des taux à la baisse et la possibilité de réaliser des plus-values, la Société a suivi une politique de commercialisation des titres en portefeuille « de négociation ».

- Risque de liquidité

En général, les produits offerts ont une durée fixe; les passifs sont réinvestis avec la même durée. En respectant en plus une marge obligatoire de liquidités pures, la Société n'encourt pas d'importants risques de réalisation. En cas de besoin en financement, un emprunt interbancaire journalier (« *overnight* ») est contracté auprès de la maison mère (*i.e.*, Argenta Banque d'Epargne S.A.).

- Autres risques significatifs

La Société n'est pas très sensible à la volatilité sur les marchés financiers puisqu'elle ne traite pas dans des instruments financiers complexes et n'a donc pas un portefeuille de swaps, d'options, des produits dérivés etc. La Société n'envisage pas un changement dans la politique à ce niveau.

- Risque opérationnel

Le risque opérationnel réside comme risque de perte émanant d'erreurs humaines ou informatiques, de facteurs externes ou de procédures inadaptées ou défectueuses. En disposant des procédures formalisées et détaillées, de la séparation des fonctions (« *Vieraugenprinzip* ») à tout niveau, des systèmes de contrôles internes et d'un « *disaster recovery plan* », la Société s'assure d'une maîtrise optimale de ce risque. Dans le courant de l'année 2005, la Société a mis tout en place pour l'installation de la fonction *Compliance* à partir du 1/1/2006. La Société fait des efforts réguliers au niveau de la formation du personnel en matière de la lutte contre le blanchiment d'argent.

5. Prévisions

Pour le deuxième semestre de l'exercice 2009, le conseil d'administration prévoit:

- poursuivre de combler le manque d'intérêt dans les nouvelles obligations par la sortie de nouveaux produits structurés à capital garanti;
- la diversification de ses revenus en distribuant de nouveaux produits;
- le développement d'une politique commerciale plus personnalisée de la clientèle d'agence.

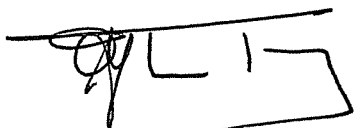
Le conseil d'administration reste résolument confiant dans l'avenir de la Société et dans la capacité de la Société d'adaptation aux fluctuations du marché.

La Société ne mène pas d'autres activités de recherche et de développement que ceux mentionnés ci-dessus. Vu l'importance stratégique pour la Société de l'information sur les circonstances qui pourraient influencer sensiblement le développement de la Société, le conseil d'administration estime qu'il est préférable de ne pas en faire mention dans le présent rapport.

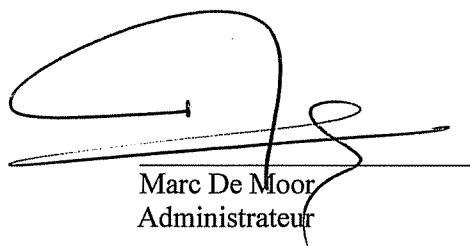
* * *

Le conseil d'administration reste à votre disposition pour tous les renseignements souhaités au sujet du présent rapport de gestion.

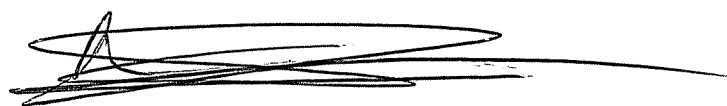
Pour le conseil d'administration, le 1^{er} septembre 2009,



François Van Guyse
Président du
Conseil d'Administration



Marc De Moor
Administrateur



Geert De Haes
Administrateur